

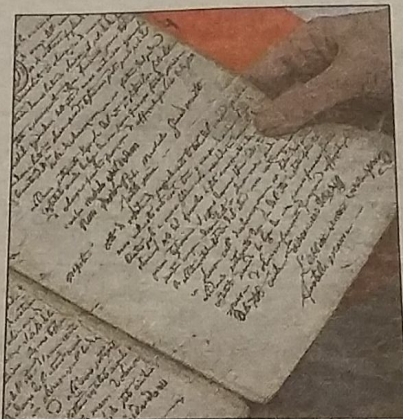
# Les archives municipales entrent dans l'ère numérique

**S**i le nombre de pièces ne semble pas diminuer dans la constitution de dossiers, les services publics utilisent de plus en plus l'informatique pour constituer, enregistrer et conserver ces milliers de documents, en lieu et place des versions imprimées. Les mairies font de même. Cette conversion à l'informatisation des documents officiels est ce que l'on appelle abstraitement "dématérialisation".

Après d'autres, la commune d'Olivese s'engage à son tour dans cette démarche, suite à la délibération prise le 16 janvier 2016.

## Plus de six mille documents concernés

De multiples raisons l'ont incitée à prendre cette décision. La première est d'utiliser les technologies les plus modernes pour protéger durablement ces documents, fragilisés par le temps, l'effacement progressif de l'écriture, la détérioration du papier... La seconde était de rationaliser l'emplacement des archives et de gagner de la place dans la mairie.



Parmi les archives qui bénéficieront d'une dématérialisation dans les prochains mois, le plus ancien document conservé à la mairie date de 1823.



Comme le prévoit la loi, la commune conservait tous les documents administratifs, notamment les délibérations des conseils municipaux. Le plus ancien texte qu'elle détient, une délibération du conseil municipal, date de 1823. Il s'avère difficile à déchiffrer sans l'aide d'un spécialiste. L'écriture y est petite, fine et serrée, la langue truffée de mots qui ne sont plus utilisés aujourd'hui.

Ces 6233 documents étaient soigneusement classés, étiquetés et protégés tant bien que mal dans des dossiers rangés dans une

salle annexe de la mairie. Au total, selon les représentants de l'entreprise qui effectuera la numérisation, ils représentent plus de deux mètres linéaires. Un volume important pour une commune telle qu'Olivese !

La mairie a confié la numérisation de ses archives à la société Copie conforme pour un montant de 13 949 euros hors taxes, cofinancé par le conseil départemental de Corse-du-Sud (55%) et par la commune (45%).

Dans les prochains jours, la société emportera toutes les archives de l'état civil, de l'urbanisme, des conseils mu-

nicipaux. Elle améliorera leur état, les numérisera un par un. Surtout, elle les indexera et les intégrera à un logiciel de gestion spécialisé. Elle fera une copie sur disque qu'elle restituera à la commune. Tout ceci durera environ deux mois. Pour est-ce la fin du papier ? Le début de la simplification des démarches administratives ne semble pas que dans ce cas, ne serait-ce qu'en matière de précaution.

On le sait bien, il faut toujours à la mairie une panne de réseau ou un défaut informatique

**PRATIQU**  
**NOUS JOINDE**  
 Rédaction -  
 Abonnements -  
 Publicité. - 2, rue  
 Sergent-Casalonga,  
 BP 185 (rédaction -  
 abonnements) ou  
 BP 177 (publicité),  
 20 178 Ajaccio :  
 04.95.51.74.00. -  
 Fax : 04.95.51.74.01.  
 ajaccio@corsematin.com  
**Corse Matin Publicité :**  
 04.95.51.74.30. -  
 Fax : 04.95.51.74.31.

## URGENCES

**Pompiers : 18**

**Commissariat : 17**

**SAMU - Médecin -**

**Ambulances : 15**

**SOS Médecins : 3624 -**

**24h/24.**

**Police municipale : de 6 h**

**à 21 h 30, 04.95.10.45.90.**

**Secours en mer :**

**Cross-Med Corse,**

**04.95.20.13.63. Veille**

**VHF 16, 24 h/24.**

**Vétérinaires : De garde**

**sur Baléone 24 h/24 :**

**06.35.58.55.76. et sur Por-**

**ticcio : 06.32.99.65.67.**

**Autres : 04.95.70.07.00. ;**

**04.95.23.11.33. ;**

**04.95.20.97.76.**

## UTILITES

**urocorse Voyages : dé-**

**part à 15 h 15 de la gare**

**utière d'Ajaccio, direc-**

**on Corte-Bastia.**

**F : Renseignements**

**ntèle :**

**99.32.25.20.**

**annage électricité :**

**2.67.50.20.**

**e (GDF) : Renseigne-**

**nt clientèle :**

PIEVE DA QU...  
 E...  
 P...